

Multi-STAR

Programme d'interprétation avec éléments imposés

Thème 2009-2010 : Musique folklorique

N'importe quel type de musique de danse folklorique populaire ou la danse typique d'un pays peut être utilisé. Pour le type choisi, il n'y a aucune restriction du nombre de sélections musicales. Bien que la danse puisse consister en sélections musicales différentes - vite et / ou lente - il doit y avoir un thème cohérent basé sur un pays spécifique ou une région.

L'arrangement musical choisi devrait donner un sens véritable de la danse folklorique.

Le caractère et le style de la danse folklorique ou typique d'un pays doivent être traduits sur la glace par la glisse et l'utilisation des carres. On permet la musique vocale. On permet les variations de tempo dans une sélection de musique. Chaque sélection de musique peut avoir un tempo différent.

Costumes : si approprié à la musique choisie, on permet à la dame ou à l'homme de porter le pantalon et les manches de n'importe quelle longueur. **Les petits** accessoires qui font partie du costume et représente le caractère de la musique choisie sont permis (des chapeaux, les bandeaux, les rubans). De tels accessoires ne peuvent être retirés ou lancés dans aucune partie du programme.

Les décorations sur les costumes doivent être non-détachables. Si une décoration ou une partie du costume ou la décoration de cheveux comme des fleurs, des bandeaux, des rubans, etc (qui est aussi une partie du costume), tombent sur la glace pendant la performance, la déduction de costume sera appliquée.

Les types suivants d'accessoires ne sont pas une partie du costume et ne sont pas permis : canne, parapluie, bouquet etc. Si utilisé, la déduction mentionnée ci-dessus sera appliquée.